



AGENCE ROSSI
Ingénierie - Urbanisme - Paysage - Géomètres Experts
Siège social: 50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE
Tel.: 04.79.37.61.75 - Fax: 04.79.37.63.67



Référence: 21-043

PLU

Plan Local d'Urbanisme

SAINT-MARCEL
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

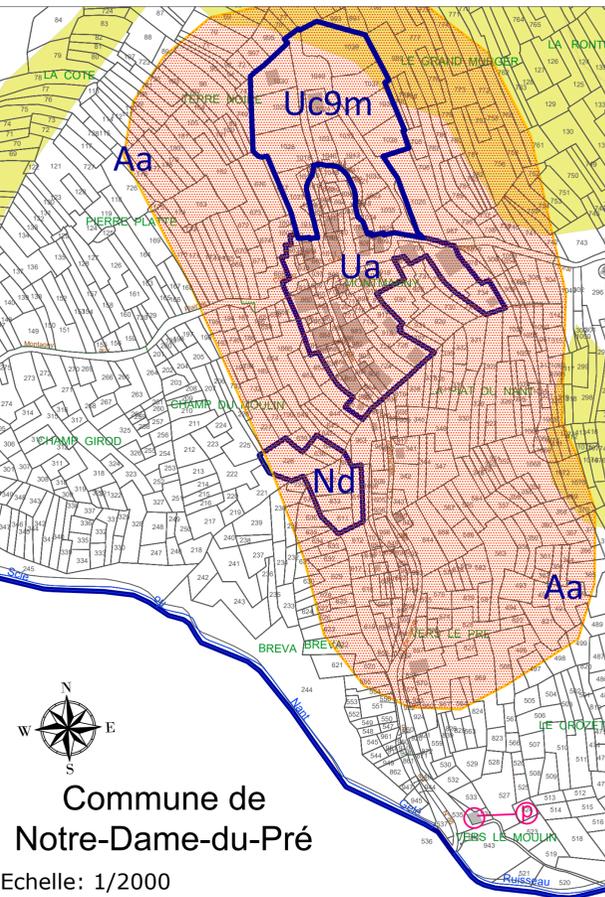
4.2.4 Secteur de Montmagny

Echelle: 1/2000

Modification n°1

DOSSIER D'APPROBATION

Révision du POS pour élaboration du PLU	17 septembre 2018
Modification n°1	26 avril 2023



LEGENDE

U ZONES URBAINES

- Ua Secteur urbanisé ancien dense
- Ub Secteur urbanisé "récent" dense
- Uc Secteur d'urbanisation récente moins dense
- Uj Secteur de jardins potagers
- Ue Secteur destiné aux activités économiques artisanales et industrielles
- Uea Secteur destiné aux activités économiques artisanales
- Uei Secteur destiné aux activités économiques industrielles

Indice "z": Risque technologique, naturel ou d'inondation particulièrement fort limitant considérablement les possibilités d'urbanisation

AU ZONES A URBANISER

Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé

- AUb Secteur destiné prioritairement à l'habitat de forte à moyenne densité
- AUC Secteur destiné prioritairement à l'habitat de moyenne densité

A ZONES AGRICOLES

- Aa Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
- Ab Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
- Ae Secteur agricole dans lequel est autorisé de l'entrepôt pour une activité économique

N ZONES NATURELLES

- N Secteur naturel
- Nc Secteur naturel traversé par une canalisation
- Nd Secteur de dépôt de déchets inertes
- Ne et Nep Secteur où se trouve une activité économique (indice "p": sol pollué)
- Nj Secteur naturel occupé par des jardins potagers
- NL Secteur destiné aux sports et loisirs
- Np Secteur pollué ou potentiellement pollué (BASOL et BASIAS)
- Nef Espace de fonctionnalité de la zone humide
- Nzh Zone humide

INDICES ET SECTEURS

- d Bâtiment pouvant changer de destination
- F Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
- P Bâtiment patrimonial

- Périmètre concerné par une OAP
- Site identifié au titre de l'article L151-19 du c.urb.
- Tracé de principe d'une voie verte à créer (article L.151-38 du code de l'urbanisme)
- Axe bruyant et bande d'isolation acoustique
- Corridor biologique
- Pelouse sèche

Prise en compte des risques

- Périmètre concerné par le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels)
- Périmètre concerné par le PPRi (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)
- Périmètre concerné par le PPRt (Plan de Prévention des Risques Technologiques)
- Périmètre concerné par les études complémentaires des risques naturels

DIVERS

- Bâtiment inexistant (à titre indicatif)



AGENCE ROSSI
Ingénierie - Urbanisme - Paysage - Géomètres Experts
Siège social: 50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE
Tel.: 04.79.37.61.75 - Fax: 04.79.37.63.67



Référence: 21-043

PLU

Plan Local d'Urbanisme

SAINT-MARCEL
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

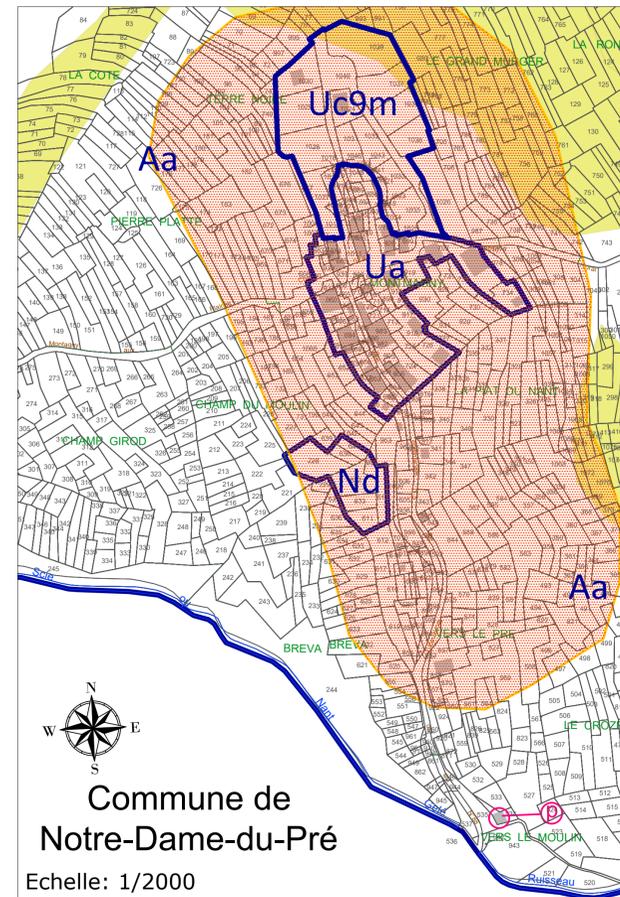
4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

Echelle: 1/2000

Modification n°1

DOSSIER D'APPROBATION

Révision du POS pour élaboration du PLU	17 septembre 2018
Modification n°1	26 avril 2023



LEGENDE

U ZONES URBAINES

- Ua Secteur urbanisé ancien dense
- Ub Secteur urbanisé "récent" dense
- Uc Secteur d'urbanisation récente moins dense
- Uj Secteur de jardins potagers
- Ue Secteur destiné aux activités économiques artisanales et industrielles
- Uea Secteur destiné aux activités économiques artisanales
- Uei Secteur destiné aux activités économiques industrielles

Indice "z": Risque technologique, naturel ou d'inondation particulièrement fort limitant considérablement les possibilités d'urbanisation

AU ZONES A URBANISER

Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé

- AUB Secteur destiné prioritairement à l'habitat de forte à moyenne densité
- AUC Secteur destiné prioritairement à l'habitat de moyenne densité

A ZONES AGRICOLES

- Aa Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
- Ab Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
- Ae Secteur agricole dans lequel est autorisé de l'entrepôt pour une activité économique

N ZONES NATURELLES

- N Secteur naturel
- Nc Secteur naturel traversé par une canalisation
- Nd Secteur de dépôt de déchets inertes
- Ne et Nep Secteur où se trouve une activité économique (indice "p": sol pollué)
- Nj Secteur naturel occupé par des jardins potagers
- NL Secteur destiné aux sports et loisirs
- Np Secteur pollué ou potentiellement pollué (BASOL et BASIAS)
- Nef Espace de fonctionnalité de la zone humide
- Nzh Zone humide

INDICES ET SECTEURS

- d Bâtiment pouvant changer de destination
- F Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
- P Bâtiment patrimonial

- Périmètre concerné par une OAP
- Site identifié au titre de l'article L151-19 du c.urb.
- Tracé de principe d'une voie verte à créer (article L.151-38 du code de l'urbanisme)
- Axe bruyant et bande d'isolation acoustique
- Corridor biologique
- Pelouse sèche

Prise en compte des risques

- Périmètre concerné par le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels)
- Périmètre concerné par le PPRi (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)
- Périmètre concerné par le PPRt (Plan de Prévention des Risques Technologiques)
- Périmètre concerné par les études complémentaires des risques naturels

DIVERS

- Bâtiment inexistant (à titre indicatif)